



CONCOURS ANIMATION CULTURELLE ESTIVALE DU CENTRE-VILLE DE FRIBOURG

La Ville de Fribourg met au concours l'organisation, à partir de 2014, d'une manifestation culturelle durant le mois de juillet. Pour ce faire, elle offre la possibilité aux organisateurs intéressés de proposer un projet culturel de qualité accessible à un large public.

Candidats : acteur(s) ou organisateur(s) culturel(s) poursuivant des buts non lucratifs, désirant œuvrer pour le bien public, promouvoir une culture de qualité accessible au plus grand nombre, ayant de grandes compétences artistiques, organisationnelles et de gestionnaire(s). Concept favorisant le développement d'une émulsion artistique.

Comment participer : en élaborant un dossier de présentation comprenant les approches culturelle, financière et organisationnelle (voir cahier des charges disponible sur www.ville-fribourg.ch > Service culturel) et en l'envoyant par mail à culture@ville-fr.ch + éventuellement par courrier à Ville de Fribourg, Service culturel, Place Jean Tinguely 1, 1700 Fribourg

Délai : 11 janvier 2013

Jury : Les projets seront sélectionnés par un jury constitué de représentants de la culture, des organes de financement, ainsi que d'experts externes :

Madeleine Genoud-Page, Présidente, Conseillère communale en charge de la Culture
Thierry Steiert, Conseiller communal en charge de la Police locale
Natacha Roos, cheffe du Service culturel de la Ville de Fribourg
Daniel Rossellat, directeur du Paléo Festival de Nyon
Christophe Valley, fondateur de Festi'Neuch', directeur de Charmey Tourisme
Veronica Tracchia, médiatrice culturelle, programmatrice au Festival les Urbaines
Christian Steulet, auteur de l'enquête éponyme sur la Concertation sur les objectifs de la politique culturelle régionale, 2011
des représentants des principaux organes de subventionnement
La composition du jury est susceptible d'être modifiée

Le jury se réserve le droit de demander des compléments d'informations, voire une présentation orale, aux participants. Il se réserve le droit de ne pas commenter sa décision. Une communication publique parviendra au plus tard au printemps 2013.

Prix : 5'000.- de prix seront répartis par le jury entre les 3 meilleurs projets.